

# Conseil général de Vufflens-le-Château

Séance du lundi 24 avril 2023

Procès-verbal 01/2023

---

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 05 décembre 2022
2. Assermentation
3. Nomination d'un représentant à l'AVM en remplacement de M. Jean-Jacques Blaser
4. Communications du bureau du Conseil général
5. Communications des représentants du Conseil général aux associations intercommunales
6. Communications de la Municipalité
7. Préavis 01/04/23 Demande d'un crédit de CHF 60'000.— pour le remplacement des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires sous la voie du BAM « Au Carolet – Chemin des Vignes »
8. Divers et propositions individuelles

. \* . \* . \* . \* . \*

A la grande salle, à 20h15, le Président, M. Philippe Stalder, ouvre la séance du Conseil général du lundi 24 avril 2023.

Le secrétaire, Aurèle Etchegaray, procède à l'appel : sur les 72 membres que compte le Conseil général, 47 sont présents (65%), 21 sont excusés (29%) et 4 sont absents (6%). Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

## **1. Approbation du procès-verbal de la séance du 05 décembre 2022**

---

Celui-ci est approuvé à l'unanimité et avec remerciements à son auteur.

## **2. Assermentation**

---

Mme Olga Etchegaray et M. Dominique Kowalski sont assermentés.

## **3. Nomination d'un représentant à l'AVM en remplacement de M. Jean-Jacques Blaser**

---

M. Alexandre Fellrath fait part à l'assemblée de son intérêt pour ce mandat et est élu à l'unanimité.

## **4. Communications du bureau du conseil général**

---

Le bureau du Conseil n'a pas de communication pour l'assemblée.

## **5. Communications des représentants du Conseil général aux associations intercommunales**

---

Aucun représentant n'a d'information à communiquer à l'assemblée.

## **6. Communications de la Municipalité**

---

M. le Syndic prend la parole pour informer l'assemblée de l'ouverture de la crèche communale au 07 août 2023. 4 groupes sont d'ores et déjà prévus, un 5<sup>ème</sup> étant potentiellement prévu en janvier. Les coûts de construction sont actuellement maîtrisés, il convient toutefois de tenir compte des prix

fluctuants des matières premières qui pourraient générer un léger dépassement de budget sur la durée.

L'inauguration officielle de la crèche aura lieu le 02 septembre 2023.

M. Chollet, municipal, fait part à l'assemblée de l'abandon officiel du projet d'antenne 5G qui était prévue dans le quartier du Marais, en haut du village, par l'entreprise Swisscom. Ce projet a fait l'objet d'un préavis négatif de la part de la direction des autorisations de construire, plus précisément de la division hors zone à bâtir.

Suite à l'approbation de l'Etat, le PAcom est désormais officiellement entré en vigueur en date du 03 avril 2023, exception faite de la parcelle 38.

#### **7. Préavis 01/04/23 Demande d'un crédit de CHF 60'000.— pour le remplacement des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires sous la voie du BAM « Au Carolet – Chemin des Vignes »**

---

M. Etienne Perey, président rapporteur de la commission d'étude de ce préavis, fait état du rapport de cette dernière qui recommande d'accepter ce préavis tel que présenté.

L'assemblée n'ayant pas de question et ne souhaitant pas s'exprimer, elle passe au vote de ce préavis :

Le Conseil général de Vufflens-le-Château :

- Vu le préavis n° 01/04/23 de la Municipalité,
- Entendu le rapport de la commission chargée de son étude,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide :

1. D'approuver le projet de remplacement des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées sous les voies du MBC « Au Carolet » vers le chemin des Vignes
2. D'accorder un crédit de CHF 60'000.—à la Municipalité pour la réalisation de ces travaux
3. De financer ce crédit par les liquidités courantes
4. De dire que ce montant sera amorti en règle générale sur une durée de 30 ans dès le 1er janvier 2024
5. De prendre note que ces travaux n'entraîneront aucune charge d'exploitation supplémentaire

**L'assemblée vote ces conclusions à l'unanimité.**

#### **8. Divers et propositions individuelles**

---

M. Claude Jutzi, qui est excusé ce soir, a fait parvenir 2 questions par courriel au Greffe :

1. « Le géomètre cantonal a procédé aux relevés et bornages parcellaires et des piquets verts ont été placés en plus des bornes à plusieurs endroits. Que représentent-ils ? »

M. Chollet répond que ces bornages sont liés aux travaux en cours de la société MBC et apporte les précisions suivantes :

- Les bornages oranges représentent des droits de servitudes identifiés dont la société MBC devra tenir compte lors de ses interventions.
- Les bornages verts représentent des lieux de dépôt de matériel liés à ces travaux

A savoir qu'il existe encore d'autres bornages en dehors de la zone village. Ces bornages sont exécutés par le bureau BBHL dans le cadre actuel de relevés cantonaux.

2. « En promenant mon chien sur les chemins agricoles bétonnés de notre commune, une voiture espagnole avec un couple à l'allure tzigane m'a interpellé pour apparemment "chercher du travail" dans les vergers. Au vu de ce qui se passe à Lausanne (que je pratique au quotidien) et dans les communes du canton, je crains qu'ils ne fassent du repérage en vue d'installer des campements. Quelle est la position de nos autorités communales pour éviter qu'un pareil campement ne s'établisse dans notre périmètre ? »

M. le Syndic précise que le canton collabore avec les communes du canton afin d'identifier des espaces à même de pouvoir accueillir ces communautés de manière officielle, ce qui n'est pas le cas de Vufflens-le-Château qui ne possède pas de tels espaces. Il n'y a de fait aucune crainte à avoir.

M. Cédric Blaser précise qu'il a déjà rencontré ces personnes et confirme que leur seule motivation est la recherche de travail dans le cadre agricole.

Mme Mastrangelo s'étonne que le Curbit, dans la partie haute du village, soit actuellement dans un couloir de tuyaux. Y-a-t-il une explication à cela ?

Des coupures d'eau du Curbit ont eu lieu pendant une certaine période. A la remise en route du flux d'eau, des inondations ont eu lieu dans ce périmètre, celles-ci ayant mis à jour un affaissement des berges du canal. Une entreprise va intervenir courant mai afin de collecter les alluvions et reconstruire et renforcer ces berges, ce qui permettra la suppression de ces tuyaux provisoires.

Au vu de ces travaux et surtout des travaux des MBC, qui nécessiteront la fermeture de certaines routes d'accès pour des interventions sur des passages à niveau, M. Cédric Blaser s'inquiète. Il est en effet directement concerné par l'accès à ses vergers auxquels doivent également accéder des camions durant la période des récoltes.

M. Henriod a le planning des travaux en sa possession et confirme à M. Blaser que la période de travaux est prévue avant la période de récolte planifiée par M. Blaser.

M. Wilhelm souhaite savoir si une étude relative à l'écoulement du Curbit est prévue afin de ne pas répéter cette situation ? M. Henriod répond par la négative mais confirme qu'il ne devrait pas y avoir de problématique future. M. Blaser précise que le débit du Curbit est assuré par une vanne de régulation, ce qui vient conforter les propos de M. Henriod.

M. Bonnefoy a une question relative à l'exploitation du bois communal, car il pense avoir remarqué des coupes de bois supérieures aux dernières années. Qu'en est-il ?

M. Etienne Perey répond qu'à sa connaissance, les coupes effectuées dernièrement ne sont pas supérieures à la moyenne des dernières années, même si la demande est en augmentation, ceci étant une répercussion des pénuries énergétiques potentielles annoncées par nos autorités fédérales.

Mme Dambach souhaite savoir si les coupes effectuées sont proportionnelles à de nouvelles plantations, dans le but créer un équilibre durable ?

M. Perey n'a pas de réponse précise à cette question, si ce n'est qu'il y a des services forestiers compétents qui gèrent ces paramètres et qu'il convient de leur faire confiance.

. \* \* \* \* \*

L'assemblée ne souhaitant plus s'exprimer, il est 21h25 lorsque le président clôt l'assemblée en invitant les personnes présentes au verre de l'amitié, pour ceux qui le souhaitent

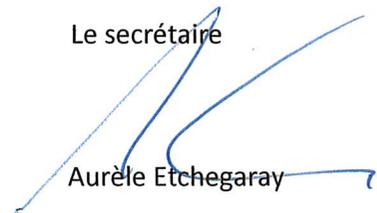
Le Président



Philippe Stalder



Le secrétaire



Aurèle Etchegaray